

BRIESTER Pierre, matricule 58403 à Sachsenhausen

Fils de Louis Briester et de Marie Lenestour, nomades, Pierre Briester est né le 21 octobre 1916 à Angoulême (Charente). Il exerce la profession de journalier (ou marchand de chevaux). Depuis la loi du 16 juillet 1912, la circulation des nomades ainsi que les professions ambulantes sont strictement encadrées. Cette surveillance est accentuée avec le décret-loi d'Albert Lebrun du 6 avril 1940, qui interdit désormais la circulation des nomades pour toute la durée de la guerre. Dès le 29 avril, ils sont assignés à résidence. Le 5 décembre de la même année, Pierre Briester est arrêté à son domicile, situé côte de Montbernage à Poitiers (Vienne), avec toute sa famille par la Feldgendarmerie et la gendarmerie française. Il est interné comme nomade au camp de la route de Limoges à Poitiers, puis au camp de Royallieu à Compiègne à compter du 13 janvier 1943. Pierre Briester est déporté le 24 janvier au camp de Sachsenhausen. À son arrivée, on lui attribue comme unique identité un numéro de matricule, le 58403. Il parvient à survivre à la déportation et est libéré le 22 avril 1945 par l'Armée rouge et des soldats de l'armée polonaise. Il est rapatrié par le centre d'accueil d'Arras le 22 mai de la même année. Au retour de déportation, toujours célibataire, il reprend sa profession de journalier et s'installe à Neuville-de-Poitou (Vienne).

1^{ère} Bac Pro SN

Lycée Pierre-André Chabanne, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)

Sources : SHD-Caen dossier 21P717740, *Livre-Mémorial* FMD

